



## MODALITES ET BULLETIN D'ADHESION 2019

En adhérant à la FémasIF, vous devenez également membre de la Fédération Nationale des Maisons et Pôles de Santé **FFMPS**. Vous bénéficiez à ce titre des informations de la FFMPS transmises régulièrement (évolutions réglementaires, négociations sur les modalités de financements, agendas de rencontres sur les MSP/PSP, formations...).

L'adhésion à la FémasIF/FFMPS est également une marque de reconnaissance de l'importance du travail mené par la FFMPS au niveau national pour favoriser le développement d'équipes pluri-professionnelles de soins de 1<sup>er</sup> recours et un soutien aux actions menées par la FémasIF pour le niveau régional.

**Nom de la structure :**

**Adresse professionnelle :**

Nom – Prénom du contact :

Téléphone :

Mail :

Date :

Mettre une croix sous la case de votre choix	OUI	NON
Exercice en MSP		
Exercice en MSP dans une structure MSP multi site (pôle de santé)		
Projet de maison ou pôle de santé		
CPTS		

Montant de l'adhésion annuelle à la FémasIF à indiquer à droite		
Maison de santé (isolée ou en multi site) en activité ou équipe en projet bénéficiant d'un financement FIR :	400	
CPTS :	400	
Equipe en réflexion sur un projet de maison ou pôle de santé	50	
Professionnel de santé isolé :	50	

Est-ce que vous (ou un membre de l'équipe) souhaitez :

- présenter au Conseil d'Administration 2019 (Assemblée Générale 2019) **OUI NON**
- participer à des groupes de travail ? **OUI NON**

Bulletin à retourner avec le chèque correspondant à l'ordre de la FémasIF

FémasIF – 53 quai de la Seine – 75019 Paris

Contact : 06 95 93 83 47

[femasif.coordination@gmail.com](mailto:femasif.coordination@gmail.com), copie à [femasif.assit@gmail.com](mailto:femasif.assit@gmail.com)